



AFFAIRES

Gros placement en Inde

Trois anciens cadres de la Caisse accusés de corruption



PHOTO ANUPAM NATH, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Une installation du producteur d'énergie solaire indien Azure Power Global

Trois ex-cadres de la Caisse de dépôt et placement du Québec viennent d'être accusés aux États-Unis d'avoir participé à un stratagème de corruption, en lien avec des contrats obtenus par le producteur d'énergie solaire Azure Power Global, contrôlé par le bas de laine des Québécois.

Publié à 5 h 00



HUGO JONCAS

Équipe d'enquête, La Presse



JULIEN ARSENAULT

La Presse



Cette entreprise, dans laquelle le gestionnaire de régimes de retraite publics a englouti plus d'un demi-milliard, est secouée depuis plus de deux ans par de graves allégations de malversations, ce qui lui a valu d'être éjectée de la Bourse de New York en juillet 2023.

Les trois anciens cadres de la Caisse, Cyril Cabanes, Saurabh Agarwal et Deepak Malhotra, ont été accusés le 24 octobre à New York. Avec cinq hommes d'affaires indiens, ils auraient participé à partir de 2020 à un système de pots-de-vin totalisant 250 millions de dollars américains pour obtenir frauduleusement des contrats d'électricité.

« Les défenseurs ont orchestré un système élaboré pour corrompre des représentants du gouvernement indien et obtenir des milliards de dollars en contrats », selon le communiqué d'un procureur de New York, publié mercredi.

Les accusations ont été déposées aux États-Unis étant donné que l'entreprise était inscrite à la Bourse de New York, donc soumise aux lois du pays.

Cyril Cabanes, citoyen français et australien, était vice-président, infrastructures, de la Caisse pour l'Asie-Pacifique jusqu'en 2023, au bureau de Singapour, en plus de représenter l'institution québécoise au conseil d'administration d'Azure.

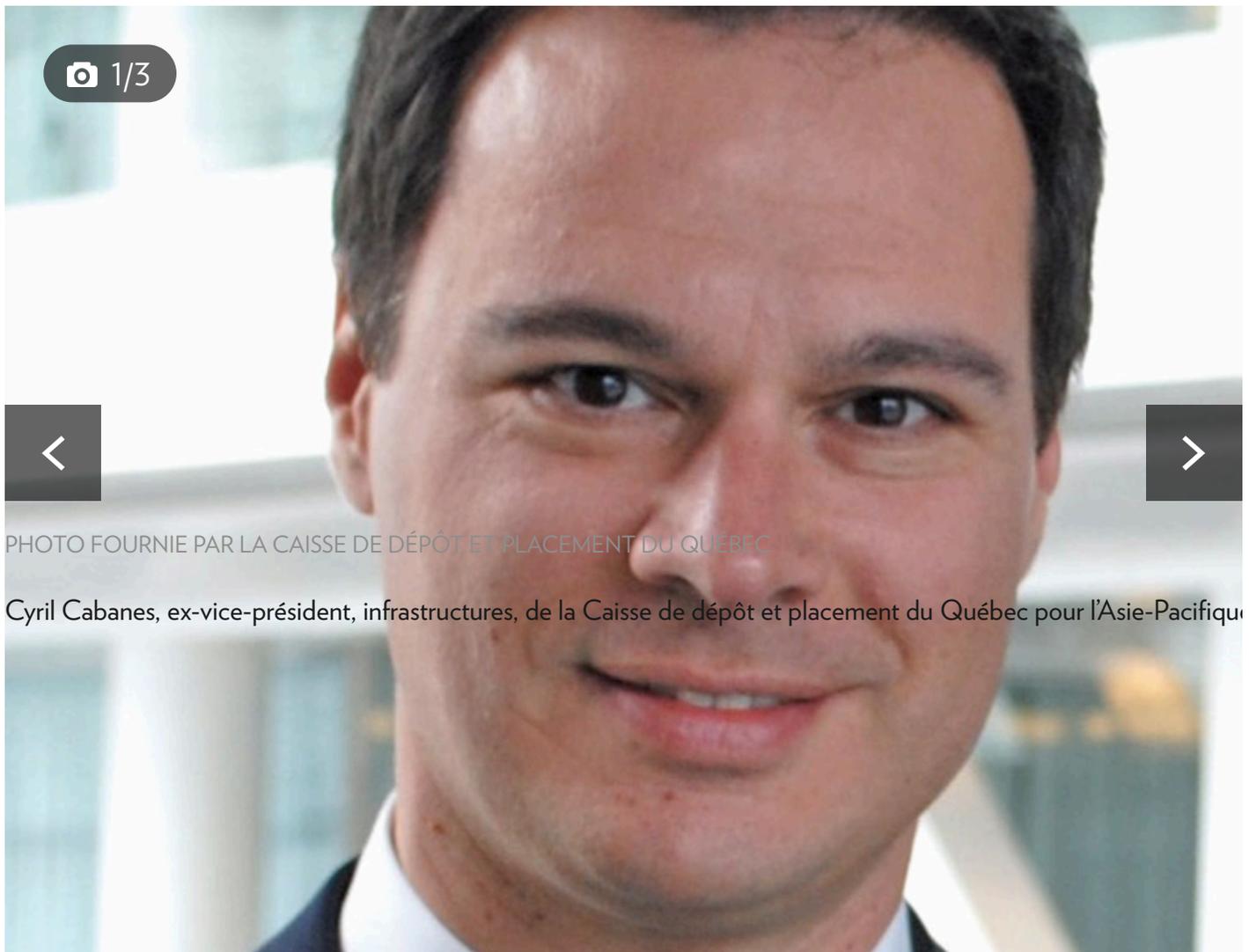


PHOTO FOURNIE PAR LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

Cyril Cabanes, ex-vice-président, infrastructures, de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'Asie-Pacifique



Également accusé, Deepak Malhotra était directeur, infrastructures, de la Caisse pour l'Asie du Sud, au bureau de New Delhi, et administrateur d'Azure. Quant à Saurabh Agarwal, il était directeur de la Caisse en Inde et relevait de Cabanes.

Les accusations visent aussi Rupesh Agarwal, nommé PDG d'Azure en août 2022, alors que la Caisse en était l'actionnaire majoritaire.

Contacté par *La Presse*, le bas de laine des Québécois a refusé de commenter de façon détaillée.

« La Caisse est informée que des accusations ont été portées aux États-Unis contre certains anciens employés. Ces employés ont tous été congédiés en 2023 et la Caisse coopère avec les autorités américaines, écrit le directeur des communications Jean-Benoît Houde dans un courriel. Compte tenu des procédures en cours, nous n'avons aucun autre commentaire pour le moment. »

Complot avec un concurrent

Le prédécesseur d'Agarwal à la tête d'Azure jusqu'en avril 2022, l'ex-PDG Ranjit Gupta, est aussi accusé.

C'est lui qui aurait mis son successeur et les représentants de la Caisse accusés au courant des pots-de-vin ayant permis à Azure d'obtenir deux premières tranches de contrats pour de l'énergie solaire, pour près de 3000 mégawatts.

Les ex-dirigeants d'Azure et de la Caisse auraient agi de concert avec trois autres accusés liés à son principal concurrent, le groupe Adani, dont Gautam Adani, son président. C'est ce conglomérat qui s'était chargé de payer les pots-de-vin aux officiels indiens, selon le département de la Justice des États-Unis.

Ensemble, Azure et Adani lorgnaient des contrats qui auraient pu rapporter des profits de 2 milliards US sur 20 ans, affirme le communiqué.

La Caisse aurait « approuvé » des pots-de-vin

En avril 2022, le nouveau PDG d'Azure Rupesh Agarwal et deux des représentants de la Caisse auraient rencontré les dirigeants d'Adani, qui les auraient alors mis au courant des différents aspects du système de corruption, selon l'acte d'accusation du département de la Justice. Les patrons d'Adani les auraient aussi informés que « l'investisseur canadien avait approuvé l'accord de corruption ».

PDG d'Azure jusqu'en juillet 2023 sous le contrôle de la Caisse, Agarwal aurait ensuite préparé « de multiples analyses dans PowerPoint et Excel pour déterminer quel paiement de corruption était le meilleur pour l'entreprise ».

« Entrave »

Le département de la Justice affirme aussi que les trois anciens dirigeants de la Caisse et l'ancien PDG d'Azure Rupesh Agarwal auraient « conspiré pour faire entrave » aux enquêtes d'un grand jury américain, du FBI et de la Securities and Exchange Commission sur leur système de corruption.

« Ces quatre défendeurs ont notamment accepté d'effacer du matériel électronique en lien avec le système de corruption, y compris des courriels, des messages électroniques et des documents sur les stratégies de corruption », dit le communiqué.

Les ex-dirigeants de la Caisse et Agarwal auraient aussi fait « certaines affirmations sélectives » pour donner « une fausse apparence de transparence et de bonne gouvernance », ajoute le département de la Justice dans l'acte d'accusation.

Ils auraient notamment révélé que des patrons du groupe Adani leur avaient demandé « de l'argent de corruption », tout en cachant leur propre implication.

« Il y avait des représentants de la Caisse qui faisaient partie de ce système, souligne François Dauphin, PDG de l'Institut sur la gouvernance d'organisations publiques et privées (IGOPP). C'était assez bien ficelé. Cela devient une culture de collusion et de malversation. »

Grosse débandade

La Caisse avait investi dans Azure pour la première fois en 2016 et s'est progressivement imposée, au point d'en devenir l'actionnaire majoritaire en 2020. Elle a misé plus de 600 millions de dollars canadiens, ce qui lui confère une participation de 53,4 %. Cet investissement vaut maintenant environ 35 millions.

La débâcle boursière du producteur d'énergie indien s'est amorcée le 29 août 2022. Cette journée-là, son titre s'est effondré de 44 % dans la foulée de l'annonce du déclenchement d'une enquête interne en raison d'allégations soulevées par un lanceur d'alerte à propos de manipulations de données et d'informations.

Le titre d'Azure a été radié de la Bourse de New York après que l'entreprise n'ait pas été en mesure, dans des délais raisonnables, de broser un portrait à jour de sa santé financière, en raison des irrégularités soulevées sur ses pratiques.